

SOLIDAIRES

DES PRISONNIERS POLITIQUES

PALESTINIENS

n°4

LUMIÈRE SUR...



Par Jawad Boulos,
avocat de Marwan Barghouti lors
de son procès à Tel Aviv

Traduction : Moncef Chahed

Marwan Barghouti, (membre du comité central du Fatah, et 1^{er} député à être arrêté par Israël) a passé 18 années de sa vie dans les prisons israéliennes, dont les 11 dernières années. Il est souvent désigné comme le Mandela palestinien. Une campagne internationale, nommée "Libérez Marwan Barghouti et tous les prisonniers palestiniens" a été lancée le 27 octobre 2013, depuis la cellule de Nelson Mandela, par l'icône anti-apartheid Ahmed Kathrada.

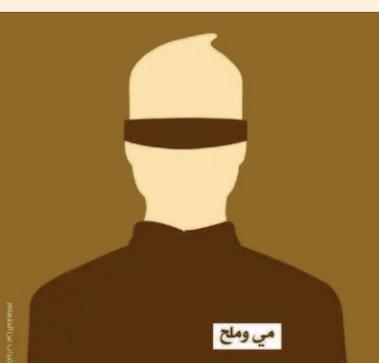
"Je ne m'attendais pas à ce que Marwan Barghouti reste prisonnier dans les geôles israéliennes aussi longtemps. En avril prochain, il aura effectué douze ans.

Je me souviens encore de ce matin d'avril, quand je suis allé le voir au centre de détention de Meskobieh à Jérusalem, trois jours après son enlèvement du centre de la ville de Ramallah.

Dans une salle réservée aux visites des avocats, je me suis assis, ne m'attendant pas vraiment à ce qu'on me permette de le voir.

Selon mon expérience, les enquêteurs israéliens ont toujours empêché la visite de l'avocat au détenu de sécurité, de façon à l'isoler dans les premiers jours de l'enquête et le priver de toute assistance en le laissant à la merci de l'isolement avec le sentiment que "les amis et la famille" l'ont oublié, ce qui atteint son moral et ses capacités à faire face.

Marwan est venu vers moi. Je pense qu'il a été lui aussi surpris par la visite, tout autant que moi, et en moins d'une seconde, on s'est serré dans les bras. .../...



**MARS 2014 - Bulletin national GT Prisonniers
"Soutien aux prisonniers politiques Palestiniens"**

Contact : AFPS-GT Prisonniers – 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris
Courriel : soutienprisonniers@gmail.com

Recherches et traductions : Moncef Chahed, Yves Jardin - Mise en page : Christine Jorelle

Les questions et les réponses ont fusé, sa principale préoccupation était de rassurer sa famille qu'il aime comme son pays. Pendant deux heures, cette pièce exiguë est devenue une sorte de palais de nostalgies. Marwan n'était pas inquiet et n'avait pas peur d'être enlevé et détenu en Israël. Il parlait lentement, en essayant d'économiser ses forces et sa respiration. Je le regardais, son visage fatigué, ses traits tirés, son teint sombre, l'homme ne me semblait pas comme à son habitude. Cependant, il est resté digne.

Il me regardait : *"Je n'ai pas dormi, Jawad ! Depuis plus de 24 heures... ils m'empêchent de dormir... Ils emploient des méthodes sataniques... Crois-moi, Jawad, ce sont des formes de torture les plus atroces... J'ai failli devenir fou... Je suis épuisé et je perds parfois la capacité de réfléchir et de me concentrer..."* Il s'est tu pour rassembler ses forces puis il a continué en disant *"Ils ont l'intention d'attaquer la légitimité de l'Intifada et de la résistance palestinienne à travers mon arrestation et mon procès, ils veulent saper le président Arafat, et ils visent à délégitimer l'organisation du Fatah et le Conseil législatif palestinien..."*

En un instant, mes souvenirs m'ont ramené quelques années en arrière, à ces jours d'avant et aux détails de l'affaire, qui étaient, d'après la plupart des faits et des éléments, uniques et spécifiques.

Celui qui lit l'acte d'accusation prononcé contre Marwan Barghouti saura l'importance des objectifs qu'Israël a essayé de frapper, et le nombre d'experts juridiques, médiatiques et diplomatiques investis pour persuader "le monde" que ce pays a été capable d'arrêter le plus grand terroriste de tous les temps, qui représente pratiquement une direction terroriste d'une population de terroristes.

Il comprendra aussi que faire avorter et déjouer les plans d'Israël, était devenu d'un intérêt national et historique supérieur. Celui qui se remémore ce que ce dossier a suscité comme mobilisation internationale officielle, institutionnelle et populaire, pourra mesurer son importance et le rôle joué par Marwan ainsi que l'importance de la position de principe qui a été la sienne.

J'écris ceci pour rappeler à la génération d'aujourd'hui certains détails importants qui ont pu être oubliés et affirmer que la libération de Marwan Barghouti présente un intérêt qui dépasse l'importance de justice qu'il mérite. Elle équivaut à la reconnaissance de valeurs et d'acquis qu'Israël a tenté d'effacer. C'est aussi le rappel des prises de positions et des batailles dont le tribunal a été le théâtre ; au premier plan, l'objectif de contrecarrer

l'attitude constante des dirigeants israéliens et de réussir à renverser l'équation par la mise en accusation de l'occupation qui doit être poursuivie et jugée.

Aujourd'hui, je me rappelle encore de cette première et importante visite où j'ai pu me rassurer à son sujet, d'autant plus que certains médias israéliens ont publié les regrets et la colère du Premier ministre Sharon quand il a appris que les soldats avaient arrêté Marwan Barghouti au lieu de le tuer et de se débarrasser de lui une fois pour toutes.

C'est au cours de cette visite que je me suis entendu avec Marwan sur la ligne de défense de principe que nous allions mener et selon laquelle nous ne reconnaitrons ni la légalité de son arrestation à Ramallah, car c'est un enlèvement, ni la légalité des interrogatoires, ni les tribunaux de l'occupation militaires ou civils qui sont au service de l'occupant.

Marwan Barghouti est un député élu et un leader politique connu, nous n'accepterons pas une accusation préparée pour le compte de l'État israélien occupant et peu importe son contenu.

Le droit de résister à l'occupation est un droit garanti, et c'est l'occupation qui devrait être inculpée et jugée pour ses actes et ses crimes contre le peuple palestinien.

Je me souviens encore quand je l'ai quitté pour le laisser entre les mains des enquêteurs, sachant qu'ils ne le laisseraient pas dormir car ils ne supportent pas sa ténacité et qu'ils allaient essayer de briser son image et sa pensée.

Dehors, à la sortie de la prison, j'ai rapporté aux journalistes les déclarations de Marwan, et rappelé notre position, ce qui devint plus tard le célèbre dossier : "Marwan Barghouti" - contre l'occupation israélienne de la Palestine. Depuis, des années se sont écoulées, mais ce dossier est toujours ouvert et d'actualité.



TÉMOIGNAGE DE AMIR AL-RAMADI, 10 ANS

Recueilli par Salah Hamouri



"Je suis l'enfant Amir Al-Ramadi, né le 25 octobre 2004, du camp Sumoud dans le quartier de Sheikh Jarrah dans la ville de Jérusalem. Je suis un écolier en quatrième année à l'école Hassan II à Wadi Al-Haouz. J'ai six frères, le plus âgé a 24 ans, et une sœur âgée de 20 ans.

J'étais en train de jouer avec un ami à proximité de ma maison quand deux voitures de police se sont arrêtées à notre hauteur. Dans chacune se trouvait deux policiers israéliens.

Deux d'entre eux nous ont coursés. Mon ami a réussi à s'échapper et moi, même en courant le plus vite que je pouvais vers ma maison, les deux policiers m'ont rattrapé juste devant la porte de chez moi. Un des policier m'a

attrapé avec force, alors je me suis mis à crier et à pleurer par peur de ces policiers.

A ce moment-là, mon frère Nouredine est sorti, me voyant dans les mains des deux policiers, il a essayé de me libérer de leurs mains mais ils l'ont roué de coups.

Ma sœur a volé à mon secours mais un des policiers lui a donné un coup sur la bouche, ce qui l'a fait saigner.

Mon père est venu à notre rescousse, il m'a pris dans ses bras, en essayant de me défendre. Mon frère s'est rapproché de moi en faisant barrage aux policiers mais ils ont réussi à l'éloigner et à nous pousser mon père et moi dans leur véhicule.

À notre arrivé au poste de police "Salah Eddine", mon père et moi avons été dirigés vers le centre d'interrogatoire au troisième étage. L'enquêteur, habillé en civil m'a demandé si j'avais jeté des pierres. Je lui ai répondu que non et au bout de cinq minutes il m'a fait sortir de la pièce, en gardant mon père pendant environ quatre heures.

Je tiens à préciser que j'avais tellement peur que je me suis fait pipi dessus. Enfin, l'enquête est terminée et sur le chemin du retour, j'ai appris par mon père qu'il avait été menacé.

Depuis, la peur ne me quitte plus, surtout quand je vois une voiture de police s'approcher de notre maison. Nous habitons dans une zone où la présence de la police et de l'armée est quasi permanente.

Je souffre de terribles cauchemars, j'ai peur en permanence et je suis constamment sous pression et le moindre bruit me fait sursauter.

Ma mère m'a envoyé dans une sortie scolaire avec la classe de mon frère dans la région de Beit Sahour pour me changer les idées et me détendre."



IL Y A UN AN, L'UNICEF PUBLIAIT UN RAPPORT SUR LES TRAITEMENTS INFLIGÉS AUX ENFANTS PALESTINIENS

Depuis, rien n'a changé... "En dix ans, environ 7 000 enfants de Cisjordanie, en majorité des garçons âgés de 12 à 17 ans, ont été détenus, interrogés, poursuivis et/ou arrêtés par le système judiciaire militaire israélien", détaille le rapport. "Les enfants ont les yeux bandés et les mains liées par des menottes en plastique qui leur écorchent la peau. Ils manquent d'eau, de nourriture, on les empêche de dormir, et ils ne peuvent aller aux toilettes."

Ils risquent 10 ans de prison pour jets de pierre... Sources : Le Figaro - 6 mars 2013

Photo : Arrestation d'un enfant de 11 ans lors d'un raid à Beit Ommar, le 31 mars 2014.

LES BONNES NOUVELLES N'ATTENDENT PAS

Chers "Marraines et Parrains"

Quelques-uns d'entre nous ont reçu une lettre du prisonnier auquel ils écrivent régulièrement.

C'est un moment émouvant pour tous.

Ces prisonniers assurent que nos lettres sont reçues, que certaines circulent parmi eux. Quant à leurs lettres, elles sont également un soutien pour nous tous, elles nous ancrent dans notre engagement.

Laissons leur la parole.



HAMZAH ÉCRIT À CLAUDE

Le 17 juillet 2013

Cher ami,

Je suis désolé de vous répondre aussi tard. En fait, je n'étais pas bien à l'aise de recevoir vos lettres sans adresse pour vous répondre.

Maintenant les conditions de vie sont en train de changer, en particulier depuis vos deux dernières lettres.

Je suis très heureux pour votre fille Camille, mes félicitations à elle ainsi qu'à votre femme et à toute votre famille et j'espère que votre fille Charlotte réussira ses études avec succès.

Je suis très heureux de recevoir vos lettres.

Avec mes meilleurs vœux pour que vous et votre famille soyez toujours heureux.

Votre ami.

le 23 novembre 2013

M. Claude

Je suis très heureux de recevoir vos lettres et je les conserve toutes dans mon sac. Je vous ai envoyé plusieurs lettres déjà mais je ne savais pas clairement quelle était votre adresse. Maintenant je connais la bonne adresse et j'espère que cette lettre vous parviendra.

Vous êtes un homme bon et mon meilleur ami. Je voulais vous dire que je relis vos lettres plusieurs fois chaque soir et chaque matin. Je vous aime comme un grand frère ou comme mon père. J'aime votre famille comme la mienne. Je crée dans mon esprit des images de vos enfants et vos petits-enfants.

Je viens de la région de Bethlehem, d'un joli village appelé Al Mass. J'espère que vous pourrai venir visiter mon village comme ces autres français qui nous rendent visite régulièrement et qui sont mes amis. Ahmad Aysn et Fahed Sawtha vous envoient leur paix.

Amicalement.

Hamzah

DE MAJDI À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

le 2 janvier 2014

Chers Mesdames et Messieurs de toute la France qui êtes à nos côtés et qui nous soutiennent dans de nombreuses associations de solidarité, laissez-moi vous adresser un grand merci, en mon nom personnel et au nom de tous les prisonniers dans les prisons israéliennes, pour toutes les cartes et les lettres que vous nous avez envoyées.

J'apprécie avec gratitude ce travail qui exprime combien est grande votre solidarité envers nous ! Combien grande est votre humanité ! Combien votre combat pour des gens persécutés, quelle que soit leur identité et leur race, est juste !

Peut-être me demanderez-vous ou vous demanderez-vous les uns le autres pourquoi je vous envoie ce message et la réponse est simple, c'est notre devoir et

vous méritez beaucoup plus. J'ai lu beaucoup de lettres que vous avez envoyées à mes amis, ainsi j'ai bien vu que je devais vous remercier pour votre assistance pour nous et remercier tout homme et toute femme qui nous soutiennent.

Je souhaite pouvoir visiter la France.

J'ai lu et vu beaucoup de grandes et belles choses sur elle sur des livres ou dans des émissions de télé. Elle possède des monuments et des montagnes magnifiques et à vous couper le souffle.

À mon sens, la France est le joyau de l'Europe.

Je m'appelle Al-Qopisi Majdi. J'habite dans un petit village du nom d'Abwin, un des faubourgs de la ville de Ramallah. J'ai passé 11 ans derrière les barreaux et j'ai été condamné à 19 ans.

Enfin, à l'occasion de votre Noël, laissez-moi vous féliciter et vous souhaiter une vie heureuse.

Avec toute ma considération.

Majdi

KHALED ÉCRIT À CHRISTIAN

Cher Christian,

Je t'écris aujourd'hui avec l'espoir que ma lettre te trouvera, toi et ta chère famille, en très bonne santé.

Je me suis senti si heureux de recevoir ta lettre et de savoir par là-même que la mienne t'est parvenue, comme je suis heureux de lire chaque mot et chaque phrase dans ta lettre et de savoir que tu vas bien aussi que tu es heureux avec ta chère épouse et tes enfants. Moi aussi je garderai le contact pour avoir de vos nouvelles.

Quel bonheur pour moi de vous voir sur la photo, de voir les Alpes et la beauté de la nature. Si Dieu le veut la liberté sera proche et je la verrai parce que je vis avec cet espoir Christian et celui qui a de l'espoir rien ne lui semble impossible.

Cher Christian, mon bonjour chaleureux à toi, à tes enfants et à Annie, je suis heureux d'être en contact avec vous. Ne manquez pas de me donner de vos nouvelles.

Mon bonjour aussi à celui qui lira ma lettre et à tous les solidaires avec notre cause et mon bonjour aussi à mon ami Ahmad Kamel, je sais que tu es en train de traduire ma lettre, c'est pour ça que je me permets de te demander ta photo et des belles vues surtout de la nature.

Aussi donne mon bonjour à notre chère Egypte bien aimée bientôt et si dieu le veut j'irais en Egypte.

Et si tout va bien on se verra en France et en particulier dans la ville de Lyon chez mon ami Christian car je n'oublierai jamais votre soutien et votre solidarité et c'est certain qu'on se verra.

Aujourd'hui je me sens bien, je fais du sport pour garder la forme, je vous enverrai une photo de moi.

Je suis obligé de vous dire au revoir mais je serais avec vous toujours.

Votre ami qui vous aime.

Khaled

OMER ÉCRIT À MARIE

Le 8 novembre 2013

Chère Marie,

Depuis ma sombre prison je vous adresse tous mes vœux pour vous et votre famille ainsi que mes compliments à votre mari pour le succès de son intervention chirurgicale en espérant que tout va bien maintenant.

Votre lettre est arrivée le 3 octobre et vous me dites que vous avez bien reçu la photo de ma petite fille. Vous pouvez la garder en souvenir.

J'ai parlé de vous à tout le monde, de votre bonté et de votre solidarité avec la cause palestinienne. Je veux vous remercier pour chaque moment où vous pensez à nous.

Pendant que je vous écris cette lettre l'âme d'un de nos frères est partie au ciel. Il était gravement malade et n'a pas reçu de soins médicaux. Il s'appelait Hussen. Sa mort nous a mis très en colère mais aussi pour tout ce que nous fait vivre l'occupation.

Les soldats m'ont transféré à la prison de Ramon et voici ma nouvelle adresse.

J'espère que vous et votre famille allez bien et je demande à Dieu de vous bénir. Prenez soin de vous et transmettez tous mes meilleurs vœux à toute votre famille.

Omer

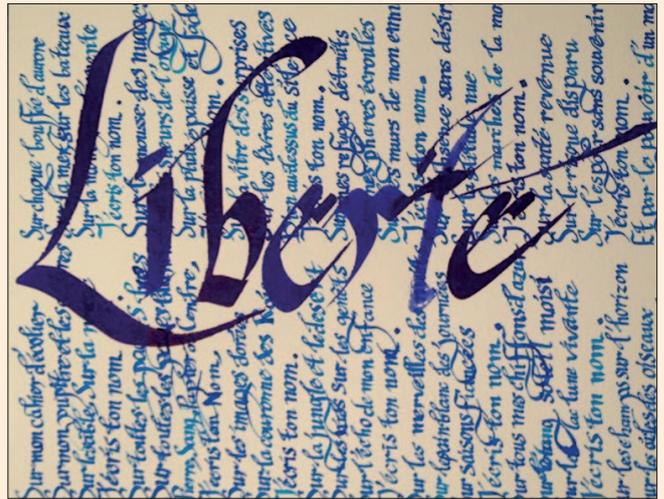
ECHOS DES PARRAINS ET DES MARRAINES

"Marraines et parrains", vous êtes très investis dans votre engagement pour la Palestine et vos liens avec les prisonniers et leurs familles.

Vos témoignages et expériences sont précieux et nous encouragent tous à continuer d'écrire, surtout ceux et celles auxquels le prisonnier et sa famille, ne peuvent répondre.

Pour que subsiste l'idée que la lumière de vos lettres leur parvient, d'une manière ou d'une autre.

Vous avez la parole aussi.



DOMINIQUE NOUS DIT...

Bonjour,

Merci de votre envoi. Ce bulletin nous rapproche les uns les autres parrains/marraines.

C'est touchant de lire ces courriers des prisonniers.

Je suis doublement touchée puisque je vois un article spécial sur Mona à qui j'écris depuis plus d'un an.

Quel courage elle a. Impressionnant.

Je continue à lui écrire avec un pincement au cœur pour la 12^{ème} fois cela voulait dire déjà un an de prison pour Mona.

Amitiés.

Dominique

ENTRE NOUS...

Bonjour à vous, Parrains et Marraines,

Nous vous rappelons que le bon contact pour avoir des informations sur les prisonniers politiques d'une façon générale ou pour une question précise sur "votre" filleul est uniquement l'adresse suivante :

soutienprisonniers@gmail.com

C'est la seule adresse utile puisque c'est l'adresse dédiée à l'activité de la campagne de parrainage ! L'utiliser permet d'alléger la tâche de Lamia... Et d'être plus réactif ! Alors, pensez-y s'il vous plaît...

En bientôt 2 ans de campagne, nous sommes maintenant 2 623 parrains et marraines, dont environ 50 % sont des adhérents de l'AFPS.

Il y a aussi des parrains et marraines "spontanés", en Angleterre.

Début 2014, plus de 5 000 prisonniers palestiniens, sont incarcérés, dont 181 adolescents de moins de 18 ans, 14 membres du Conseil législatif (parlement palestinien) et 12 femmes. Alors, n'oubliez pas que l'on peut parler de notre engagement autour de nous.

Dans les bulletins, nous diffusons les traductions de lettres reçues directement par des parrains, mais également à l'AFPS.

Ces lettres sont un encouragement à persévérer. Elles nous permettent de savoir que nos envois sont souvent distribués et que quand ils arrivent, ils sont lus avec attention, circulent au sein de la prison, sont importants au moins en tant que traces de solidarité et très certainement une source de joie, là où il y en a peu.

Nous espérons toujours un retour à nos courriers et qu'un échange se crée, mais rappelons nous que notre premier engagement de parrain est d'écrire !

QUELQUES CONSEILS

- Toujours numéroter vos lettres, cela peut permettre de savoir celles qui sont distribuées...
- Vous pouvez indiquer l'adresse de l'AFPS locale (pas sur l'enveloppe), qui pourra réceptionner un éventuel retour et vous le communiquer dans votre courrier.
- Vous pouvez joindre une enveloppe avec l'adresse et un timbre israélien dans votre envoi. En sachant que le timbre peut être subtilisé...

Pour information, un film, "Palestine case prison"* , sur les prisonniers politiques palestiniens, est en cours de

réalisation au niveau de la plateforme des ONG et de l'AFPS.

Il s'agit d'un projet de documentaire sur la situation des prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes, développé par l'Association France-Palestine Solidarité (AFPS), Action des Chrétiens contre la Torture (ACAT), et la Ligue des droits de l'homme (LDH) dans le cadre de la Plateforme française des ONG pour la Palestine. Franck Salomé sera le réalisateur. Il a déjà travaillé avec la Plateforme notamment pour la réalisation du film "Un mur à Jérusalem".

Vous trouverez un appel à financement participatif sur le site de l'association.

* <http://www.kisskissbankbank.com/palestine-la-case-prison?ref=recent>

👉 Cliquez sur le lien

EN MARS...

Chaque année, la journée internationale de la femme est l'occasion de mesurer les progrès accomplis en faveur de ses droits, mais aussi de se souvenir.

8 mars / Journée internationale des femmes par Moncef Chahed



Depuis 18 ans, la conférence mondiale de Pékin sur les femmes déclare "Veiller à ce que les femmes et les petites filles jouissent pleinement de tous les droits de la personne humaine et de toutes les libertés fondamentales et prendre des mesures efficaces contre les violations de ces droits et libertés".

Les femmes en Palestine représentent 49% de la population, elles sont otages d'une occupation barbare qui ne leur reconnaît aucun droit que celui de la souffrance devant la perte d'un enfant ou d'un mari dans les dédales des centres d'interrogatoire et des prisons israéliennes et la souffrance de voir détruire leur maison emportant dans les décombres les rêves de leur vie.

Depuis des décennies, la femme palestinienne est la cible préférée de l'occupation pour faire pression sur l'un des membres de la famille emprisonnée, c'est elle qui erre

d'un check-point à l'autre, harassée et humiliée, dans l'espoir d'atteindre la prison qui la sépare de son enfant de son mari, de son père ou d'un frère.

18 ans après, la conférence mondiale de Pékin sur les femmes précise que "L'instauration de la paix, aux niveaux local, national, régional et mondial, est possible et elle est indissociable de la promotion des femmes, car celles-ci sont un moteur essentiel des initiatives du règlement des conflits et de la promotion d'une paix durable à tous les niveaux".

En Palestine, des épouses, des mères, des adolescentes sont à la fois victimes et témoins de crimes innombrables commis contre elles, leur terre et leur famille. Elles sont arrêtées, emprisonnées, isolées, menacées, violentées et négligées médicalement par l'occupation israélienne qui hante les familles palestiniennes et détruit le lien social et tout espoir de paix dans la région.

Combien de 8 mars échus et à venir pour qu'enfin la communauté internationale insensible, passive et sélective aujourd'hui, se réveille enfin pour venir en aide aux citoyennes palestiniennes et traduire les responsables de ces crimes devant la Cour Pénale Internationale.

Aujourd'hui 23 femmes palestiniennes sont toujours détenues en Israël et parmi elles, l'avocate Shirin Issawi, de Jérusalem, sœur de Samir Issawi.

Depuis 1967, 15 000 femmes palestiniennes ont été arrêtées et détenues dans les geôles israéliennes selon le CICR (Comité International de la Croix-Rouge).

ET AUSSI...

30 mars - Jour de la Terre en Palestine

www.france-palestine.org



Chaque année, le 30 mars, depuis 1976, le peuple palestinien - et avec lui le mouvement de solidarité avec ses droits nationaux- commémore une journée de deuil mais aussi de lutte contre la confiscation de sa terre par Israël. En 1976 en effet, le gouvernement travailliste, décide de confisquer 2 000 hectares de terre, principalement en Galilée. Ce sont donc les Palestiniens de 1948, c'est-à-dire théoriquement citoyens de ce qui est devenu en 1948 l'Etat d'Israël, qui sont visés. Après

l'expulsion massive et la dépossession de 1947-1948, les confiscations des terres de Palestiniens ayant réussi à rester dans le territoire devenu israélien se poursuivent. Citoyens de dernière zone, ils ont vu la destruction de centaines de leurs villages et subissent eux aussi le vol de leurs terres et de leurs ressources. Le 30 mars 1976, c'est la grève générale. Un jour de renaissance politique pour les Palestiniens d'Israël. Un jour de révolte. Un jour de lutte pour leur terre et pour leurs droits, avec le soutien des Palestiniens de Cisjordanie, de Jérusalem, de la bande de Gaza. La répression militaire israélienne en Galilée sera féroce. Bilan de la journée : six morts, des centaines de blessés et autant d'arrestations.

Aujourd'hui encore ces Palestiniens de 1948, s'ils ne sont plus soumis à l'état d'urgence militaire, continuent de subir un apartheid de fait, politique, social, économique. À l'automne 2000, treize d'entre eux ont été tués et des centaines d'autres blessés lors d'une manifestation de protestation contre la répression massive et meurtrière d'Israël contre la seconde Intifada. Le gouvernement israélien, obsédé par la démographie, en est en outre à exiger la reconnaissance de l'Etat comme Etat juif, c'est-à-dire niant les droits nationaux et citoyens de près de 20% de la population. Et le ministre des Affaires étrangères, Avigdor Lieberman, n'hésite pas à prôner ouvertement le transfert de la population palestinienne, pour faire d'Israël un Etat "ethniquement pur"...

En commémorant le "Jour de la Terre", les Palestiniens ne font pas seulement acte d'histoire. Ils disent aussi a continuité d'une politique de négation des droits du peuple palestinien, de confiscation et d'annexion de sa terre. Et celle de la résistance palestinienne.

CE MOIS-CI... LE 17 AVRIL

Journée internationale des prisonniers palestiniens

Ils sont plus de 5 000 hommes, femmes et enfants emprisonnés par l'occupant israélien. Isolement, torture, absence de traitements médicaux, condamnation à plusieurs fois la prison à vie, détention administrative sans charge ni procès, privation de visite... Pour que cela cesse... SOYONS LÀ.

DERNIÈRE MINUTE : à l'heure de la mise en page de ce bulletin, Israël vient d'annuler la libération du dernier quart des 104 prisonniers, soit 26 Palestiniens incarcérés avant les accords d'Oslo de 1993, prévue pour le 29 mars 2014. Ces libérations étaient issues d'un accord préalable à la reprise des négociations, en contrepartie de la suspension de toute démarche palestinienne pour adhérer aux organisations internationales, y compris les juridictions à compétence mondiale. Par ailleurs, Israël a également annulé la restitution de 16 corps de prisonniers morts en détention et confisqués pendant plus de 10 ans à leurs familles.